



Direction interministérielle du numérique (DINUM)

Dernière modification le 14 janvier 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [01 71 21 01 70](tel:0171210170) (tel:0171210170)

Courriel : communication.dinsic@modernisation.gouv.fr (mailto:communication.dinsic@modernisation.gouv.fr)

Site web : <https://www.numerique.gouv.fr> (https://www.numerique.gouv.fr)

Adresse

20 avenue de Ségur
75007 Paris

Adresse postale

TSA 30719
75334 Paris Cedex 07

Missions

La Direction interministérielle du numérique (DINUM) accompagne les ministères dans leur transformation numérique, conseille le gouvernement et développe des services et ressources partagés comme le réseau interministériel de l'État, FranceConnect, data.gouv.fr ou api.gouv.fr. Elle pilote, avec l'appui des ministères, le programme Tech.gouv d'accélération de la transformation numérique du service public. Créée par le décret du 25 octobre 2019, la DINUM a pris la suite de la Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC).

Responsable(s)

- **Directeur (par intérim)**
Xavier ALBOUY, ingénieur général des mines
- **Adjoint au directeur**
Xavier ALBOUY, ingénieur général des mines
- **Secrétaire générale**
Catherine FERRÉOL, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts
- **Directrice du programme France Identité numérique**
Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC, préfète

Pour en savoir plus

- [Organigramme de la direction interministérielle du numérique](https://www.numerique.gouv.fr/uploads/organigramme_DINUM.pdf) (https://www.numerique.gouv.fr/uploads/organigramme_DINUM.pdf)

Textes de loi et références

- Direction interministérielle du numérique (décret) [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039281619) (https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039281619)